

Assemblée Générale
du CROS Bretagne
Samedi 7 mars 2015 QUIMPER

Rôle fédérateur du CDOS 35



Centre départemental de Ressources

- Evolution des territoires
- Montée en puissance des intercommunalités
- Nouveaux rôles et compétences des conseils départementaux. Mise en place de la métropole.
- La Région future chef de file

- Evolution du mouvement sportif
- Rôle accru des fédérations
- Mise en place de Projets Sportifs Territoriaux (sous la responsabilité des Ligues ou Comités Régionaux)
- Transformation du rôle des Comités Départementaux

Evolution prévisible du financement du sport

- Etat CNDS :
 - Baisse constante depuis 3 ans
 - Ciblage des aides en direction des publics défavorisés, des territoires défavorisés, de l'emploi
- Conseil Général :
 - appui constant à la politique sportive
 - contrats de territoire
 - conventionnement
- Municipalités :
 - baisse significative des aides de l'Etat

- Nouvelle orientation du CDOS 35 pour aider au développement du sport
- Volonté affichée d'une politique sportive au niveau des communautés de communes
- Représentation partielle du mouvement sportif à ce niveau (offices des sports)

Orientations du CDOS pour les années à venir

- Assurer le développement du sport par un appui :
 - aux comités départementaux
 - au développement des politiques sportives des communautés de communes
 - promouvoir et renforcer le Centre de Ressources Départemental du Sport
- Etre un pôle territorial d'équilibre

Proposition du CDOS 35

- Création d'un conseil communautaire du sport

Rôle de ce conseil :

- Etat des lieux du mouvement sportif et mutualisation des moyens
- L'emploi et le groupement d'employeurs
- Les équipements
- La recherche des finances avec les partenaires

Assemblée Générale
du CROS Bretagne
Samedi 7 mars 2015 QUIMPER

Rôle fédérateur du CDOS 35



Centre départemental de Ressources